

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU DE LA  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MARNE ET GONDOIRE  
SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2022**

Date de convocation :  
20/09/2022

Nombre de conseillers en  
exercice : 21

Présents : 17

Votants : 21

*L'an deux mille vingt-deux, le 26 septembre à 18 heures 00, le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération à Rentilly.*

**PRESENTS :**

Jean-Paul MICHEL, Mireille MUNCH, Pascal LEROY, Yann DUBOSC, Christian ROBACHE, Laurent DELPECH, Sinclair VOURIOT, Nathalie TORTRAT, Laurent SIMON, Marc PINOTEAU, Patrick MAILLARD, Manuel DA SILVA, Arnaud BRUNET, Martine DAGUERRE, Laurent DIREZ, Christine GIBERT, Denis MARCHAND

Formant la majorité des membres en exercice

**POUVOIRS DE :**

Jacques AUGUSTIN à Laurent DIREZ, Jean-Michel BARAT à Christine GIBERT, Patrick GUICHARD à Denis MARCHAND, Tony SALVAGGIO à Mireille MUNCH,

Monsieur Jean-Paul MICHEL assurant la Présidence du Bureau constate que le quorum est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer.

**AVENANT 5 MARCHE 2013-06-22 DE MO DELEGUEE - AMENAGEMENT PARC DU  
MONT EVRIN A MONTEVRAIN**

La Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire est depuis 2013 Maître d'Ouvrage de l'aménagement du Parc du Mont Evrin, depuis l'intégration de la commune de MONTEVRAIN au sein de la CAMG.

Le marché initial de maîtrise d'ouvrage délégué entre la commune de Montévrain et l'Epamarne date du 24 septembre 2004, pour une durée initiale de 108 mois. Par avenant n°1, le marché a été transféré vers la CAMG en date du 28 mai 2013. Un avenant n°2 a permis de prolonger ce marché de 60 mois, puis de 48 mois par voie d'avenant n°3 portant la date de fin de marché au 24 septembre 2022, sans avoir d'incidence sur le montant financier de ce marché. Un avenant n°4 a précisé la répartition financière du montant du marché suite à l'avenant de transfert.

**Proposition d'avenant**

Durant la phase Esquisse, la découverte d'une zone humide sur l'emprise du futur parc nécessitant une reprise des études au stade de l'esquisse, il est aujourd'hui à nouveau nécessaire de prolonger de 62 mois la convention, portant le délai de 216 mois à 278 mois (soit encore une fin de marché prévue le 24 novembre 2027).

2022/107  
BC du 26/09/2022

Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire

Rappel du calendrier du parc acté entre les parties en juin 2022 :

- Rendu AVP : début septembre / Validation AVP : début octobre
- Rendu PRO : début décembre / Validation PRO : début janvier 2023
- Rendu DCE : février 2023
- Lancement consultation travaux : mars 2023
- Réception offre : mai 2023
- Analyse offre : juin 2023
- Notification : juillet 2023
- Livraison parc nord : fin 2024 (avec plantations) / BIC : si possible courant 2022 mais nécessite la signature de la convention avec BIC pas encore formalisée
- Livraison partie sud (après la passerelle et E3.1) : 2025
- Garantie de parfait achèvement (2\*12 mois) : 2027

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**

**Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité,**

- ❖ **VALIDE** l'avenant n°5 au marché n° 2013-06-22 ;
- ❖ **AUTORISE** le Président à signer ledit avenant au marché 2013-06-22 et toutes les pièces y afférentes.